



L'UNIVERSALITÉ ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

INTENDANT GÉNÉRAL LASSANA PALENFO

Représentant CNO • Comité National Olympique de Côte d'Ivoire



TEXTE ORIGINAL EN FRANÇAIS

LA FUITE DES SPORTIFS AFRICAINS

Présentée comme un aspect des échanges de travailleurs à travers la planète, la fuite des sportifs africains «vers les cieux plus cléments» n'est finalement que la version sportive des conséquences des relations inégales qui existent entre les pays africains et les pays plus développés. Présentée au niveau de base comme «la fuite des muscles», au niveau des olympiques, elle est présentée comme «le mercenariat olympique» et concerne l'exode des grands champions africains, qui a des conséquences marquantes sur la cagnotte générale du continent africain à l'heure du bilan olympique, voire des championnats du monde, des grands états généraux sportifs à l'échelle planétaire.

On déshabille Paul pour habiller Pierre, c'est ce que nous inspire la marche actuelle des choses. L'Afrique traînant encore à la dernière place des continents, malgré la remontée opérée aux derniers Jeux Olympiques de Beijing en Chine, où le continent noir a capitalisé 40 médailles dont 12 premières places. En exhumant l'autre fait que 958 médailles en tout ont été distribuées lors des Jeux de la XXIX^e Olympiade, on se rend bien compte que l'Afrique se trouve encore loin du compte.

1. LES SPORTIFS AFRICAINS DANS LA VAGUE DU MERCENARIAT OLYMPIQUE

Les années 90 avaient révélé un grand champion des 800 m. Ce champion hors pair, un certain Wilson Kipketer, n'a finalement été qu'un Kényan naturalisé Danois.

Sur la distance des 1500 m, depuis plusieurs saisons déjà, les États-Unis misent beaucoup sur l'ancien champion kényan, Bernard Lagat, devenu citoyen américain en 2004. Lopez Lomang court cette distance aux couleurs américano-mexicaines, alors que sa patrie d'origine reste le Soudan. Le champion olympique du 1500 m, Rashid Ramzi, a décidé de troquer sa nationalité marocaine contre celle du Bahreïn, sa patrie d'adoption.

Le changement de cocardes nationales s'accompagne dorénavant de celui du nom du sportif. Les Kényans Stephen Cherono et Albert Chepkurui ont changé leurs noms pour devenir respectivement Saed Saif Shaheen et Ahmad Hassan Abdullah, sous les couleurs du Qatar.

L'un des joueurs de tennis de l'équipe olympique américaine, Liegel Huber, est d'origine sud-africaine.

Lors des Jeux de la XXVIII^e Olympiade à Athènes, on se souvient que le Nigérian Obikwelu a revêtu pour l'occasion les couleurs du Portugal. Mebrahton Keflezigui (Érythrée) a couru sous les couleurs américaines. De même l'Éthiopienne Elvan Abecylegesse a adopté la nationalité turque.

Nous savons aujourd'hui que ces grands champions africains qui se pavanent sous les lambris olympiques, sous les couleurs d'autres continents, ne sont que la partie visible de l'iceberg. Sous les feux de la rampe ou sous le couvert d'un certain anonymat, la présence des sportifs africains sous les couleurs des clubs asiatiques, européens ou américains a fini par passer inaperçue et relever de la normalité. Mais les dessous des transferts de ces mêmes joueurs, de leurs clubs de départ en Afrique en route pour ailleurs, relèvent parfois de l'anecdote. À tous les stades de la compétition sportive jusqu'aux minimes, les athlètes africains sont débauchés en Afrique pour être envoyés dans les clubs occidentaux, où les différents acteurs espèrent faire des bonnes affaires. Personne n'est en mesure aujourd'hui de mesurer l'impact négatif de la razzia opérée dans les centres de formation des jeunes tennismen, footballeurs ou basketteurs africains.

2. LES RAISONS D'UN EXODE DES TALENTS

Ces raisons sont à la fois culturelles, socio-économiques et sportives.

a) Impacts culturels

Même si certaines tendances sont battues en brèche par la réalité nouvelle, on voit bien qu'en Afrique, l'ancien pays colonisateur continue à exercer un effet de fascination sur les ressortissants des ex-pays colonisés. À cela il faut ajouter la facilité d'obtention des visas d'entrée dans bien des cas, voire l'existence des bas tarifs d'avion pour les itinéraires vers la métropole.

b) Impact socio-économique

Si les recruteurs se meuvent avec tant de facilité, c'est qu'il existe un environnement favorable où les fédérations d'origine des athlètes mais aussi les familles brillent par leur complaisance pour délivrer des facilités. C'est que, trop souvent, le jeune sportif africain devient la bouée de sauvetage à laquelle espère s'accrocher tout le reste des membres de la famille dans un environnement économique devenu rude d'année en année.

À travers les planifications nationales, on voit la portion congrue accordée au sport face à d'autres secteurs plus névralgiques à l'instar de l'éducation, de la santé, des transports, etc.

c) Impact sportif

La boxe nous a fourni un cadre de réflexion idoine après les Jeux Olympiques. Soixante sportifs ont représenté le continent africain, parmi lesquels seul le Mauricien Bruno Julie a glané une médaille de bronze.



Et de l'avis des spécialistes, la boxe africaine est en crise. Bon an mal an, elle a toujours glané entre deux et cinq médailles à chaque Olympiade depuis 1960.

L'absence d'infrastructures et les faibles ressources financières sont les principales causes de ce recul. Dans ce dernier cas, on voit bien que les Africains ont du mal à livrer un grand nombre de combats dans l'année, gage d'expérience si précieuse dans les compétitions de haut niveau.

Au niveau des crédits, 0,8% des budgets nationaux sont consacrés au sport dans la plupart des pays, ce qui est bien modeste. D'autres spécialistes croient pouvoir affirmer – et je suis d'accord avec eux – que l'Afrique est l'un des rares continents où l'on ne se fixe pas d'objectifs (à moyen et à long terme).

Toutefois, il faut noter pour s'en féliciter une prise de conscience sur notre retard pris dans le domaine des infrastructures sportives. Ces dernières années, dans à peu près tous les pays, de nouveaux projets poussent comme des champignons. On n'a pas besoin d'une boule de cristal pour comprendre que pour disposer d'un vaste sommier sportif à la base, les États doivent développer une judicieuse politique de construction des infrastructures sportives.

3. DU BON USAGE DE LA MONDIALISATION SPORTIVE

À l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), nous ne sommes pas opposés à la circulation des sportifs de par le monde. Mais il importe que cette circulation soit parfaitement réglementée afin qu'elle procure une plus-value économique et sportive aux pays africains. Il faut surtout fuir la politique du pire qui rappellerait en son temps le phénomène des « boat people », où le vocable qui nous vient très vite à l'esprit ne peut être que la panique. Et à mon sens, cette panique-là ne profite à personne, pas même aux pays d'accueil de ces sportifs.

Les États africains doivent améliorer les conditions des sportifs sur place pour donner la possibilité au plus grand nombre de sportifs de rester en Afrique. Et pour leur compétitivité, ils doivent favoriser le brassage des sportifs africains avec les autres afin que les nôtres ne restent pas à la traîne. L'ACNOA est prête à apporter sa pierre à l'édifice.

Il est question de favoriser l'émergence d'un véritable statut de l'athlète de haut niveau en Afrique, mais aussi de créer une boucle d'événements sur le continent africain, qui permette à tout moment le retour aux sources, même pour les sportifs résidant hors de l'Afrique.

Les Africains doivent se pencher davantage sur l'après-sport des athlètes, qui permet de renforcer leur statut et de sécuriser leur avenir sur place.

Il faut continuer à travailler avec les confédérations africaines dans la recherche des voies et moyens de mieux réguler le marché des transferts sur le continent.

Sous ce rapport, il faut saluer la mesure édictée par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), visant à interdire toute transaction financière pour les jeunes footballeurs de moins de 18 ans. Les mêmes efforts sont effectués par l'Union européenne.

L'ACNOA, qui est liée à plusieurs organisations sportives internationales comme pour le rugby, à la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), à la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES), espère utiliser ces plates-formes pour rechercher les solutions idoines à ces problèmes.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les échanges de sportifs mieux maîtrisés peuvent être une importante variable du développement. On s'en souvient, le sport reste un parfait vecteur d'éducation, de santé et de cohésion sociale. Mais la « fuite des muscles » est le pendant sportif de la « fuite des cerveaux ». De telles pratiques ne sauraient être favorables au développement du continent africain. Alors que nous sommes pour les échanges sportifs mutuellement bénéfiques, nous sommes contre la fuite éperdue et désordonnée des athlètes africains vers l'Occident. Nous devons continuer à nous investir dans la régulation de ce secteur. À ce jour, personne n'a trouvé de réponses à ce problème. Tout simplement parce que le problème ne dépend pas uniquement du monde sportif.